

Le Conseil fédéral Le portail du Gouvernement suisse

Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables: référendum a abouti

Berne, 26.01.2024 - Le référendum contre la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables a abouti.

Le 18 janvier 2024 le comité référendaire a déposé 63 488 signatures contre la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité). La Chancellerie fédérale a constaté, après vérification, que 63 277 des signatures déposées sont valables. Le référendum a donc formellement abouti.

Adresse pour l'envoi de questions

Beat Furrer, Chancellerie fédérale 058 465 02 45 beat.furrer@bk.admin.ch

Auteur

Chancellerie fédérale

http://www.bk.admin.ch/index.html?lang=fr

https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-99835.html